

Insee Conjoncture

Nouvelle-Aquitaine



N° 22

Juillet 2020

**Une année 2019 encourageante pour
l'économie néo-aquitaine avant le coup de
frein de la crise sanitaire**

Les différentes analyses de ce bilan économique 2019 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants :

Banque de France,
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Observatoire régional des transports Nouvelle-Aquitaine,
Pôle emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

Les bilans économiques présentent, chaque année, un diagnostic économique annuel par grandes thématiques, dans chaque région. Ils permettent de documenter et mémoriser l'activité économique de l'année précédente. La situation exceptionnelle de la pandémie introduit une rupture avec la dynamique de 2019 et remet en question les éventuelles prévisions réalisées précédemment. Dans ce contexte, ces bilans se penchent en plus sur le début de 2020 pour rendre compte de la crise à son paroxysme en pleine période de confinement et pour en garder des traces dans une publication classique de l'Insee.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s. résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	2
Une année 2019 encourageante pour l'économie néo-aquitaine avant le coup de frein de la crise sanitaire	
Contexte national	4
L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020	
Emploi salarié	6
Légère accélération de la croissance	
Chômage – Politique de l'emploi	8
Le recul du chômage s'intensifie et se généralise	
Démographie des entreprises	10
Nouveau record de créations d'entreprises	
Économie	12
Agile et résistante aux aléas internationaux, l'économie régionale reste solide	
Agriculture : productions végétales	14
Les cultures de nouveau pénalisées par les conditions climatiques	
Agriculture : productions animales	16
Une année contrastée selon les filières d'élevage	
Construction	18
Des marchés de logements neufs bien orientés en 2019	
Transports	20
Un bilan mitigé	
Tourisme	22
La clientèle résidant en France soutient la fréquentation des hôtels et campings	
Définitions	24

Une année 2019 encourageante pour l'économie néo-aquitaine avant le coup de frein de la crise sanitaire

Bilan économique 2019

Michèle Charpentier, Insee

En 2019, la situation économique continue de s'améliorer en Nouvelle-Aquitaine. L'emploi bénéficie d'un regain d'activité dans la plupart des secteurs et de l'intérêt confirmé pour l'entrepreneuriat. En conséquence, le chômage recule.

Le rythme des créations d'emploi s'accélère

En Nouvelle-Aquitaine, la croissance de l'emploi salarié se prolonge, à un rythme plus soutenu (+1,0 %) qu'en 2018. La progression concerne tous les secteurs sauf le tertiaire non marchand dont les effectifs restent stables. L'essor de l'emploi industriel régional, qui accompagne le redressement du secteur depuis 2017, perdure même si le rythme est légèrement moins soutenu. Dans la construction, l'augmentation des effectifs est la plus forte depuis la crise de 2008. Après un ralentissement en 2018, la croissance de l'emploi dans le tertiaire marchand retrouve son rythme moyen des cinq dernières années. L'intérim renoue avec la création d'emploi.

Nouveau recul du chômage

Sur le marché du travail, la situation continue de s'améliorer en 2019. Le recul du chômage s'intensifie et se généralise. Fin 2019, le taux de chômage régional s'établit à 7,5 %, inférieur à celui du niveau national et qui n'avait plus été observé depuis fin 2008. Ce recul concerne tous les territoires néo-aquitains et tous les publics de Pôle emploi. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi diminue. Femmes et hommes, jeunes et seniors, demandeurs depuis plus d'un an sont moins nombreux qu'en 2018, résultat de la baisse du nombre de nouvelles inscriptions et de l'augmentation des reprises d'emploi.

Le recours aux aides à l'emploi recule de nouveau mais l'apprentissage, dispositif le plus utilisé, continue de se développer.

Davantage de créations d'entreprise

En 2019, la création d'entreprise bat un nouveau record en Nouvelle-Aquitaine avec cependant, une progression moins rapide que

l'année précédente. Si cette progression concerne tous les types d'entreprises et la quasi-totalité des secteurs, elle reste toujours plus marquée pour les micro-entreprises.

Les défaillances d'entreprises renouent avec une tendance annuelle régressive, amorcée en 2014 mais interrompue en 2018.

Une industrie agile

Dans un contexte marqué au niveau mondial par les discussions sur le Brexit et la mise en œuvre des mesures protectionnistes américaines, et par les difficultés de recrutement et, parfois, d'approvisionnement au niveau national, le chiffre d'affaires du secteur industriel augmente de 2,7 %. Cette évolution concerne la plupart des secteurs. Les flux d'investissement ralentissent légèrement mais restent d'un bon niveau.

Dans les services marchands, le chiffre d'affaires est aussi en hausse. Les sociétés d'ingénierie augmentent le plus (+9 %). Leur rôle dans l'accompagnement des entreprises pour leurs projets corrobore les perspectives favorables d'investissement et d'activité pour 2020.

La bonne santé de la construction consolidée

Dans la région, la bonne santé du secteur de la construction, retrouvée depuis trois ans, se confirme en 2019. Cette croissance s'appuie surtout sur les activités du bâtiment, en progression de +3 %. Néanmoins, l'attentisme reste de rigueur en matière d'investissement.

Les mises en chantier de locaux non résidentiels poursuivent leur progression et, contrairement au niveau national, celles des logements repartent à la hausse. Le marché de l'immobilier se replie encore, mais moins que l'année précédente. Le nombre de ventes reste malgré tout à un niveau respectable. Les prix de vente continuent d'augmenter, davantage pour les maisons que pour les appartements.

Nouveau record pour le trafic aérien

En 2019, la fréquentation des aéroports de la région dépasse, pour la première fois, la

barre des 10 millions de passagers. La hausse du trafic aérien est portée par l'essor de l'aéroport de Bordeaux et la croissance des vols à bas coût, davantage privilégiés qu'au niveau national.

L'activité portuaire de la région est globalement en retrait par rapport à 2018. L'augmentation du trafic du port de La Rochelle ne suffit plus pour compenser les baisses enregistrées dans les autres ports.

Après plusieurs années orientées à la hausse, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs diminue de 1 % par rapport à 2018.

Une météo plutôt défavorable à l'agriculture

La production de céréales, comme les récoltes de fruits et légumes, sont globalement en progression mais certaines productions sont pénalisées par les aléas climatiques. Le marché du Cognac est toujours porteur alors que celui des vins d'appellation rencontre des difficultés dues à une baisse de la consommation intérieure et un contexte international perturbé. De plus, la production viticole 2019 est en net recul en raison de conditions météorologiques défavorables.

Les phénomènes climatiques pénalisent aussi les éleveurs, un épisode de sécheresse rendant problématique l'alimentation des élevages. Les productions de viande et de lait sont globalement en retrait. Seules les productions de porc et de volailles progressent.

Les touristes sont de retour

La Nouvelle-Aquitaine reste parmi les régions françaises les plus attractives. Après un repli de la fréquentation des campings et hôtels l'année précédente, les clients reviennent plus nombreux en 2019. Ce regain d'activité est, en grande partie, à mettre à l'actif de la clientèle résidant en France qui représente les trois quarts des nuitées totales. La fréquentation accrue des établissements « haut de gamme » traduit la recherche de confort de la clientèle, dans les campings comme dans l'hôtellerie.

Après de bons résultats en 2019, coup de frein brutal début 2020

Le bilan 2019 de l'économie régionale est globalement satisfaisant et, à la fin de l'année, les perspectives pour 2020 étaient plutôt encourageantes.

Mais la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus va bouleverser les prévisions. Les mesures de confinement ont généré une baisse d'activité brutale et générale, estimée à 31 % pour la Nouvelle-Aquitaine qui, grâce à sa structure sectorielle, serait néanmoins parmi les régions de métropole les moins affectées.

Dans le même temps, la consommation des ménages se contracte fortement à l'image de la chute brutale des achats par carte

bancaire, réduits de moitié au cours des premières semaines de confinement par rapport à la même période de 2019 dans la région.

Dans l'industrie, les embauches et les investissements prévus qui devaient permettre un renforcement des capacités de production pour accompagner le développement attendu des marchés en 2020 risquent de ne pas se concrétiser. Il en est de même dans les services marchands. L'augmentation des autorisations de construire des logements et des locaux non résidentiels en 2019 présageait une croissance de l'activité de construction en 2020. L'attitude des porteurs de projets sera décisive pour passer des autorisations aux mises en chantier, qui pourraient au mieux être reportées.

Tous les secteurs, y compris ceux en plein essor en 2019 comme le transport aérien ou le tourisme, verront leur activité diminuer, hormis peut-être l'agriculture et le commerce alimentaire.

La moitié des salariés et les deux tiers des non salariés néo-aquitains travaillent dans les secteurs les plus impactés comme l'hébergement-restauration, la construction ou le transport-entrepôt. Même si, dans un premier temps, le recours à l'activité partielle permet d'éviter des licenciements, il est à craindre que le chômage et les défaillances d'entreprise, en recul en 2019, finissent par regagner du terrain. De plus, le nombre d'entreprises créées en mars est en baisse de près de 40 % par rapport à mars 2019, réduisant l'apport de nouveaux emplois salariés et non salariés. ■

L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Bilan économique 2019

Thomas Quin-Lagarde, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

Les incertitudes politiques et économiques provenant notamment du *Brexit* ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+ 2,3 % après + 2,9 %), grevée par la décélération de la consommation des ménages (+ 2,6 % après + 3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+ 2,1 % après + 6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti, pour la deuxième année consécutive (+ 1,2 % après + 1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+ 0,6 % après + 1,5 %) et en Italie (+ 0,3 % après + 0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+ 1,5 % après + 1,8 %) et en Espagne (+ 2,0 % après + 2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du *Brexit*. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après + 1,3 % en 2018).

En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+ 2,3 %) et une décélération en 2018 (+ 1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+ 1,5 %, *figure 1*). Ce ralentissement est dû notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (- 0,2 point après + 0,4 point). En effet, les exportations en volume ont décéléré (+ 1,9 % après + 4,4 %) davantage que les importations (+ 2,5 % après + 3,1 %). Le ralentissement

des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la demande intérieure a nettement accéléré, soutenant la croissance (contribuant pour + 2,2 points, après + 1,4 point en 2018). Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+ 1,5 % en volume, après + 0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+ 4,2 % après + 3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+ 1,8 % après + 1,5 %) et par l'investissement public (+ 7,7 % après + 3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales. L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+ 3,6 % après 3,7 %), en particulier en services.

En 2019, le chômage a nettement baissé

L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décroissance, atteignant 8,1 % de la population active française¹ au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018

¹ Hors Mayotte

(soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % (après + 3,0 % en 2018). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+ 3,1 % après + 2,0 %, notamment du fait, en 2019 de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des impôts courants (+ 0,3 % après + 9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+ 3,3 % après + 4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+ 2,1 % après + 1,3 %, *figure 2*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après + 0,7 % en 2018).

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+ 1,8 point, mais + 0,1 point hors transformation du CICE).

Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie du Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences

lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (figure 3).

Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc². En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (- 40 % pendant toute la durée de confinement).

² Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

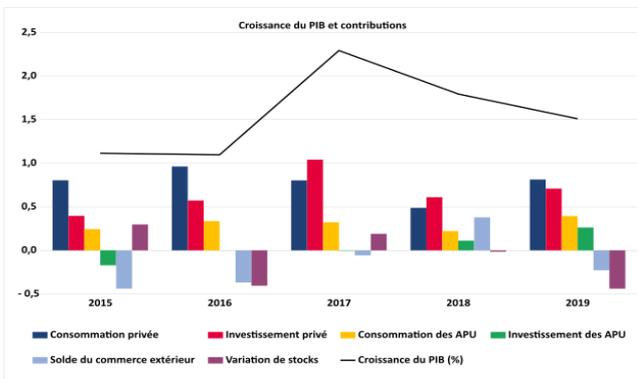
La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (- 35 % de perte de consommation à la fin mars puis - 32 % au

7 mai). Cette perte traduit notamment la chute des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de loisirs. En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre³. En effet, la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activités durement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

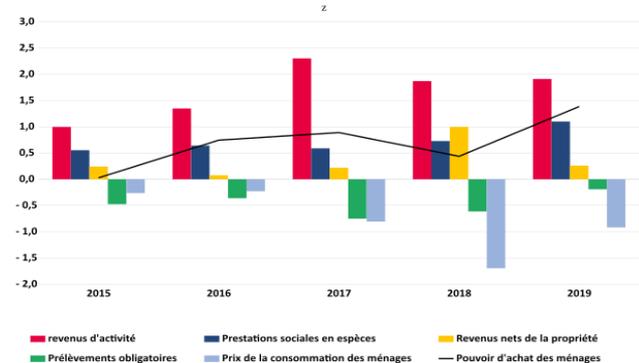
³ Voir l'éclairage régional du *Point de conjoncture* du 7 mai.

1 L'activité ralentit en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur



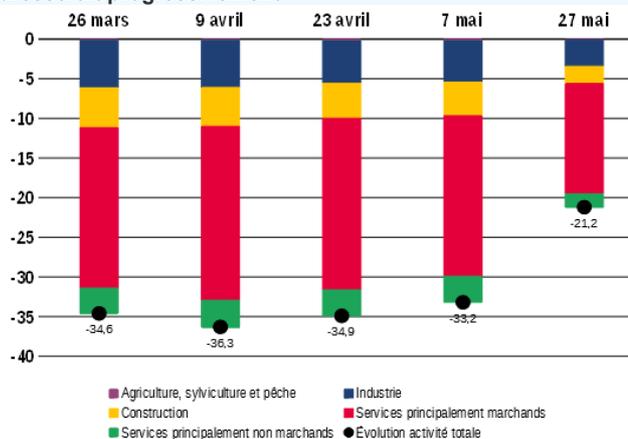
Note : croissance du PIB en % et contributions en point
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement



Source : Points de conjoncture de l'Insee ; les dates indiquées sont les dates de parution de ces différents Points

Emploi salarié – Légère accélération de la croissance

Bilan économique 2019

En 2019, l'emploi salarié progresse de 1,0 % en Nouvelle-Aquitaine, légèrement moins qu'au niveau national. Cette hausse prolonge le rythme moyen de ces cinq dernières années. Elle concerne tous les secteurs sauf le tertiaire non marchand où l'emploi reste stable. La construction, l'hébergement-restauration ainsi que l'information-communication affichent les plus fortes progressions régionales. Après une pause en 2018, l'intérim redevient créateur d'emploi.

Rémi Dumas, Insee

L'emploi salarié progresse à un rythme plus soutenu

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié augmente de 1,0 % en un an, un peu plus qu'en 2018 comme au niveau national (*figure 1*). 20 000 emplois supplémentaires sont enregistrés dans la région : deux tiers sont localisés en Gironde, qui demeure la locomotive de l'emploi néo-aquitain, tandis que la Charente-Maritime, les Pyrénées-Atlantiques, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Dordogne et les Landes en bénéficient dans une moindre mesure (*figure 2*).

L'emploi s'améliore nettement dans la construction, avec la hausse annuelle la plus forte (+ 2,4 %) depuis la crise de 2008 tout comme en France hors Mayotte (+ 3,3 %). La moitié de ces emplois supplémentaires, soit 1 400, se situe en Gironde. Le secteur tire également son épingle du jeu dans les départements des Landes et de la Charente-Maritime avec plus de 400 emplois de plus chacun ; ils augmentent moins en Dordogne, Charente et dans la Vienne.

En 2019, l'emploi industriel régional affiche un solde positif pour la troisième année mais ralentit légèrement sa progression (+ 0,5 % après + 0,9 % en 2018) (*figure 3*). Au niveau national, ce secteur est un peu moins bénéficiaire (+ 0,3 %).

Dans la région, l'emploi dans l'agro-alimentaire se stabilise après plusieurs années de croissance. L'essor de l'emploi

industriel régional, qui accompagne le redressement du secteur entamé en 2017, perdure dans la fabrication de matériels de transport (+ 0,6 %) et de biens d'équipements (+ 1,0 %) à un rythme cependant moins soutenu que les deux années précédentes. En revanche, dans la fabrication d'autres produits industriels, l'augmentation des effectifs est la même qu'en 2018 (+ 0,7 %). Cette branche concentre 43 % des emplois industriels de la région et plus de la moitié des créations.

L'évolution régionale de l'emploi dans l'industrie masque des disparités départementales. Les départements les plus toniques sont la Gironde (+ 2,1 %), la Charente-Maritime (+ 1,4 %), le Lot-et-Garonne (+ 1,4 %) et la Corrèze (+ 1,1 %). En revanche, les Landes perdent 550 emplois, soit un recul de 2,8 % et la Haute-Vienne une centaine (- 0,6 %).

Le tertiaire marchand retrouve son souffle

En 2019, le tertiaire marchand crée 15 300 emplois en Nouvelle-Aquitaine (+ 1,6 %) et retrouve son rythme moyen des cinq dernières années. En France hors Mayotte, l'emploi dans ce secteur reprend également de belles couleurs (+ 1,6 %).

Toutes les activités créent de l'emploi, à l'exception de l'immobilier qui peine à stabiliser ses effectifs. Les progressions relatives les plus notables concernent

l'hébergement-restauration (+ 4,5 % soit 4 000 emplois) et l'information-communication (+ 4,2 % soit 1 400 emplois). Les services aux entreprises ne sont pas en reste avec 4 300 emplois supplémentaires (+ 2,5 %) et le secteur du commerce compte 3 300 emplois de plus que l'année précédente soit une hausse de 1,2 %. Enfin, après un repli en 2018, l'Intérim renoue avec la création d'emploi. En Nouvelle-Aquitaine, ses effectifs augmentent de 1,5 %, soit 900 emplois de plus en un an (*figure 4*).

Hormis en Corrèze, l'emploi du tertiaire marchand croît dans tous les départements néo-aquitains. La Gironde représente la moitié de ces créations et les Landes, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime affichent de belles progressions, supérieures à la moyenne régionale.

L'emploi tertiaire non marchand toujours atone

En Nouvelle-Aquitaine, la stabilité des effectifs du secteur tertiaire non marchand, observée en 2018, reste de mise en 2019 alors qu'une légère reprise semble s'amorcer en France hors Mayotte (+ 0,3 %).

Dans la région, les 3 600 emplois supplémentaires répartis entre la Gironde (3 300) et la Charente-Maritime (300) compensent les déficits des autres départements. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Marché du travail – Salaires
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr : Publications et statistiques - Chiffres de l'intérim

1 Emploi salarié total par secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine

Secteur d'activité	en %				
	Emploi au 31/12/2019 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2018/2013 ⁽¹⁾	
		Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine	France hors Mayotte	Nouvelle-Aquitaine
Agriculture	59,7	0,8	1,1	0,2	0,7
Industrie	269,1	0,5	0,3	-0,2	-0,5
Industrie agroalimentaire	57,1	0,0	1,5	0,9	0,8
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	33,2	0,2	0,7	-0,5	0,0
Biens d'équipement	31,6	1,0	0,2	0,0	-1,0
Matériels de transport	30,7	0,6	0,4	-0,2	-1,0
Autres branches industrielles	116,5	0,7	-0,2	-0,6	-0,8
Construction	125,6	2,4	3,3	-0,6	-0,6
Tertiaire marchand	954,8	1,6	1,6	1,5	1,4
Commerce	279,8	1,2	1,2	0,8	0,6
Transports	106,4	0,2	1,2	0,3	0,6
Hébergement - restauration	91,3	4,5	4,4	2,8	1,9
Information - communication	35,3	4,2	2,5	2,4	2,3
Services financiers	73,5	1,1	0,5	1,6	0,5
Services immobiliers	17,5	-0,5	0,2	1,8	0,8
Services aux entreprises hors intérim	173,9	2,5	2,6	2,1	2,1
Intérim	65,5	1,5	-0,3	5,9	7,0
Services aux ménages	111,6	0,4	0,4	-0,3	-0,1
Tertiaire non marchand	733,6	0,0	0,3	0,2	0,2
Total	2 142,8	1,0	1,1	0,7	0,7

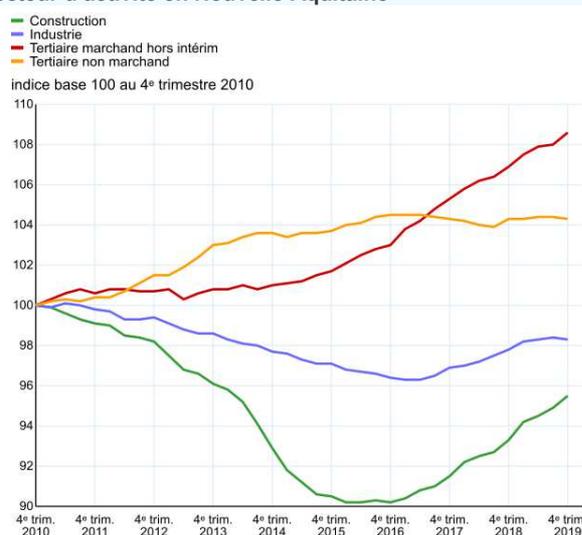
Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
¹ : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié total.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

2 Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine

	en %							
	Emploi au 31/12/2019 (en milliers)	Glissement annuel						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire Marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total
Charente	122,5	2,1	-0,1	2,1	0,6	-9,1	-0,8	0,1
Charente-Marienne	208,2	0,8	1,4	3,5	1,9	-1,6	0,4	1,3
Corrèze	83,0	3,7	1,1	-0,5	-0,7	-0,9	-0,4	-0,2
Creuse	32,3	1,9	-0,2	-0,7	1,3	8,7	-1,4	-0,3
Dordogne	122,4	1,3	0,1	2,4	1,4	10,1	-1,3	0,3
Gironde	662,7	-0,2	2,1	3,8	2,3	-2,1	1,6	2,1
Landes	130,7	0,6	-2,8	5,6	2,2	1,5	-0,9	0,5
Lot-et-Garonne	110,1	0,1	1,4	-1,0	1,4	0,7	-2,5	-0,1
Pyrénées-Atlantiques	242,4	3,1	0,2	0,7	1,0	4,9	-0,1	0,5
Deux-Sèvres	142,8	1,9	0,1	1,0	2,0	3,5	-0,8	0,8
Vienne	158,2	0,7	0,2	1,3	1,5	15,5	-0,2	0,6
Haute-Vienne	127,4	4,6	-0,6	1,1	0,4	4,1	-0,2	0,1
Nouvelle-Aquitaine	2 142,8	0,8	0,5	2,4	1,6	1,5	0,0	1,0

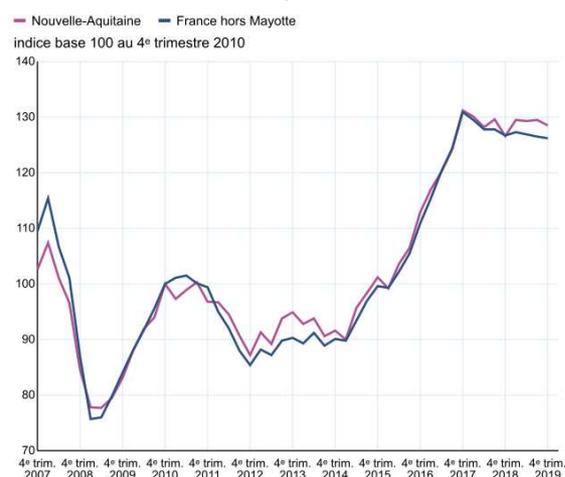
Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié total.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié total
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement :

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoess (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Chômage - Le recul du chômage s'intensifie et se généralise

Bilan économique 2019

En Nouvelle-Aquitaine, l'amélioration du marché du travail bénéficie à tous les publics de Pôle Emploi dans tous les territoires. Au 4^e trimestre 2019, le taux de chômage y atteint son plus faible niveau depuis plus de 10 ans et s'établit à 7,5 % de la population active. Dans le même temps, la baisse du nombre d'inscrits à Pôle Emploi n'ayant exercé aucune activité s'accroît encore en 2019 (-4,4 %). En ajoutant ceux qui cumulent inscription à Pôle Emploi et exercice d'une activité réduite, la diminution du nombre de personnes en recherche active d'emploi est la plus importante depuis le deuxième trimestre 2008.

Grégory Cluzes, Aymeric Peyran, Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine – Michèle Charpentier, Insee

Fort recul du taux de chômage

Après une baisse importante en 2018, le taux de chômage en Nouvelle-Aquitaine poursuit et intensifie son recul en 2019. Au 4^e trimestre, 7,5 % de la population active néo-aquitaine est au chômage, soit 0,6 point de moins qu'un an auparavant (*figure 1*). Il s'agit du taux le plus bas depuis le quatrième trimestre 2008. Il demeure inférieur à celui enregistré en France hors Mayotte (8,1 %) (*figure 2*). Les taux de chômage les plus faibles sont enregistrés dans les zones d'emploi de Niort, Bressuire, Ussel, Tulle, Oloron-Sainte-Marie, Parthenay et Poitiers (*figure 3*). Entre 2018 et 2019, il recule dans toutes les zones d'emploi de la région, de façon la plus marquée dans celle de Royan (-0,9 point en un an).

Baisse de la demande d'emploi partout dans la région

Entre fin 2018 et fin 2019, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A) baisse de 4,4 %. Fin 2019, 275 300 sont inscrits soit 12 700 de moins en un an (*figure 4*). Il faut remonter au premier trimestre 2008 pour trouver un repli aussi important.

Les plus fortes baisses se situent dans les départements des Deux-Sèvres (-7,6 %), de la Creuse (-7,5 %), et de la Vienne (-7,1 %). Ce recul concerne les hommes (-4,7 %) comme les femmes (-4,1 %). Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an sont également moins nombreux (-3,0 %). Ce phénomène, intéressant tous les départements de la région, n'avait plus été observé depuis 2008.

Le nombre de demandeurs d'emploi avec une activité réduite (catégories B et C) est aussi en recul dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine.

La situation s'améliore aussi pour les jeunes et les seniors

Quelle que soit la catégorie de demandeurs d'emploi (A, B ou C), la baisse du nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans et celle des seniors âgés de plus de 50 ans s'amplifient au cours de l'année. Pour la catégorie A, le recul est de -2,7 % chez les jeunes et de -3,2 % chez les seniors. Pour ces deux publics, la tendance régionale se répercute dans tous les départements de la région.

Moins d'inscriptions et davantage de sorties

En Nouvelle-Aquitaine, après une baisse importante l'an passé (-2,1 %), le nombre d'inscriptions à Pôle Emploi se stabilise en 2019. Parmi les motifs d'entrées sur les listes de Pôle Emploi, les démissions s'accroissent de 7,7 % en un an et les fins de mission d'intérim de 2,5 %. À l'inverse, les premières entrées (-9,5 %) et les licenciements économiques (-7,8 %) diminuent.

L'année 2019 est marquée par une augmentation des sorties (+2,9 %), deux fois plus forte qu'en 2018. Cette hausse est surtout portée par les demandeurs d'emploi recherchant une activité dans les domaines du support à l'entreprise, du transport/logistique et de la communication.

Des reprises d'emploi toujours plus nombreuses en Nouvelle-Aquitaine

Chaque année depuis 2015, le nombre de reprises d'emploi au cours du dernier trimestre est en constante augmentation.

En 2019, 398 400 reprises d'emploi d'une durée d'au moins un mois ont été comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, soit +0,3 % par rapport à 2018 (+0,7 % sur le plan national). Cette tendance à la hausse se décline dans les deux tiers des départements de la région (*figure 5*). Le nombre de reprises d'emploi sur des contrats durables (contrat à durée indéterminée ou déterminée de 6 mois ou plus) progresse de +2,6 % et représente près du tiers de l'ensemble des retours à l'emploi. Dans la région, certains publics bénéficient plus particulièrement de ces reprises d'emploi : les cadres, les demandeurs d'emploi avec un niveau de formation au moins égal à bac+2, mais également les bénéficiaires du RSA, les seniors âgés de plus de 50 ans et les personnes inscrites depuis plus d'un an sur les listes de Pôle Emploi.

L'apprentissage se répand davantage

En Nouvelle-Aquitaine, le recours à l'ensemble des aides à l'emploi recule encore en 2019 (-2 %) mais moins qu'en 2018 (-10 %) (*figure 6*). La signature de contrats en alternance représente 4 aides à l'emploi sur 10 et elle est globalement en progression de 3 %. L'apprentissage continue de se développer (+10 %) alors que les contrats de professionnalisation se contractent d'autant.

Les mesures d'accompagnement des jeunes sont également de plus en plus utilisées (+12 %). En revanche, les contrats aidés sont moins prisés comme les Parcours emploi compétences et contrats uniques d'insertion en repli de 25 % en un an. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : insee.fr : thème Marché du travail – Salaires – Chômage
- Site de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine : www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr
- Site de la Dares : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques>

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage trimestriel par département

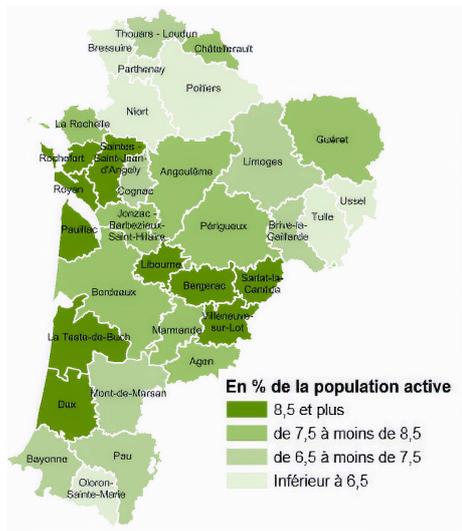
	2018 T4	2019 T1	2019 T2	2019 T3	2019 T4 (p)	Évolution 2019 T4 / 2018 T4 (en points de %)
Charente	8,5	8,4	8,1	8,2	7,9	-0,6
Charente-Maritime	9,0	8,9	8,6	8,7	8,3	-0,7
Corrèze	7,0	6,8	6,7	6,9	6,6	-0,4
Creuse	8,4	8,3	8,0	8,1	7,7	-0,7
Dordogne	9,1	9,0	8,7	8,8	8,4	-0,7
Gironde	8,4	8,3	8,1	8,1	7,7	-0,7
Landes	8,5	8,5	8,2	8,4	8,0	-0,5
Lot-et-Garonne	8,8	8,7	8,7	8,7	8,3	-0,5
Pyrénées-Atlantiques	7,4	7,3	7,0	7,1	6,8	-0,6
Deux-Sèvres	6,5	6,3	6,1	6,1	5,8	-0,7
Vienne	7,1	7,0	6,8	6,8	6,5	0,6
Haute-Vienne	8,0	7,9	7,7	7,8	7,4	-0,6
Nouvelle-Aquitaine	8,1	8,0	7,8	7,9	7,5	-0,6
France métropolitaine (hors Mayotte)	8,8	8,7	8,4	8,5	8,1	-0,7

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Taux de chômage localisé par zone d'emploi fin 2019



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 4 ^e trimestre 2019		Évolution 2019 / 2018 ⁽¹⁾			
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	224 800	135 180	45,6	49,1	-4,1	-4,7
Femmes	268 620	140 100	54,4	50,9	-3,3	-4,1
Moins de 25 ans	64 960	39 720	13,2	14,4	-5,5	-2,7
25 à 49 ans	296 380	159 210	60,1	57,8	-4,5	-5,4
50 ans ou plus	132 070	76 350	26,8	27,7	-0,8	-3,2
Inscrits depuis un an ou plus	233 970	nd	47,4	nd	-3,0	nd
dont inscrits depuis plus de 2 ans	136 210	nd	27,6	nd	-2,1	nd
Nouvelle-Aquitaine	493 420	275 280	100,0	100,0	-3,7	-4,4
France entière	5 746 400	3 551 300	100,0	100,0	-3,0	-3,3

nd : données non disponibles.

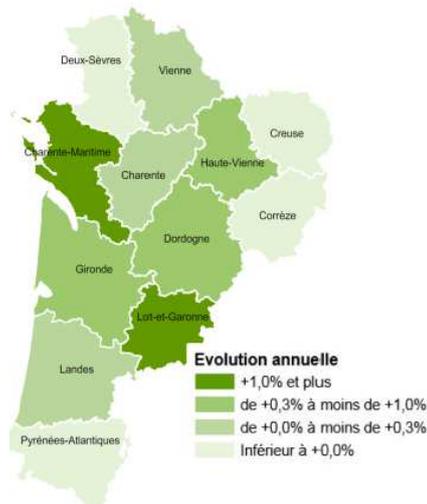
(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Sources : Pôle emploi-DARES, STMT.

5 Évolution annuelle du nombre de reprises d'emploi par département fin 2019



Note : données brutes.

Sources : Pôle Emploi, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Acoess et CCMSA, DPAE.

6 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

	2018	2019	Évolution 2019 / 2018 (en %)
Aides à l'emploi ¹	82 256	80 663	-1,9
Contrats aidés	37 064	34 150	-7,9
Parcours emploi compétences (PEC) et CUI-CAE	12 230	9 219	-24,6
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	129	116	-10,1
Insertion par l'activité économique (IAE)	24 705	24 815	0,4
Contrats en alternance	45 192	46 513	2,9
Apprentissage	28 294	31 185	10,2
Contrat de professionnalisation	16 898	15 328	-9,3
Accompagnement des jeunes	26 684	29 914	12,1
PACEA	26 684	29 914	12,1
dont Garantie jeunes	8 076	8 190	1,4

¹ : extraction à fin avril 2020.

Notes : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

Démographie des entreprises - Nouveau record de créations d'entreprises

Bilan économique 2019

En 2019, le nombre de créations d'entreprises poursuit son essor en Nouvelle-Aquitaine et atteint un nouveau record même si le rythme est moins rapide que l'année précédente. L'embellie profite à tous les départements. La préférence pour les micro-entreprises s'affirme par rapport aux autres statuts. L'industrie et les services aux entreprises progressent le plus fortement. Les défaillances d'entreprises reculent dans tous les secteurs.

Valérie Marchais, Florence Mathio, Insee

En 2019, plus de 67 000 entreprises des secteurs marchands non agricoles voient le jour en Nouvelle-Aquitaine, soit 16 % de plus qu'en 2018 (*figure 1*). Cette progression, légèrement inférieure à celle observée France entière (+ 18 %), permet toutefois d'établir un nouveau record du nombre d'entreprises créées en Nouvelle-Aquitaine. Tous les départements de la région profitent de cet essor. L'évolution du nombre de créations d'entreprises est particulièrement importante en Dordogne (+ 26 %), dans la Creuse (+ 23 %), les Landes (+ 23 %) et le Lot-et-Garonne (+ 21 %) (*figure 2*). En dépit d'une progression moindre, le département de la Gironde reste le plus gros contributeur aux nouvelles immatriculations dans la région avec 38 % d'entre elles, suivi des Pyrénées-Atlantiques (12 %) et de la Charente-Maritime (11 %).

Le succès des micro-entreprises se confirme

Avec 27 400 nouvelles unités, les micro-entreprises représentent plus de deux créations régionales sur cinq. Sur un rythme similaire à l'année précédente, le nombre de nouvelles entreprises sous ce statut augmente de 25 %, repassant, en nombre, devant la création de autres entreprises individuelles. Ce succès peut s'expliquer par des évolutions législatives : doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant l'accès au régime fiscal simplifié de la micro-entreprise depuis janvier 2018 et des exonérations de cotisations sociales en début d'activité depuis janvier 2019. Les Landes et la Dordogne se démarquent avec des évolutions respectives de + 43 % et + 36 %. Les effectifs y restent cependant modestes au regard de ceux de la Gironde.

Dynamisme ralenti des entreprises individuelles classiques

Après une accélération en 2018, le rythme des créations d'entreprises individuelles classiques ralentit en 2019 (+ 12 %) et est inférieur au niveau national (+ 16 %) (*figure 2*). Malgré cette décélération, les 24 450 immatriculations sous ce statut représentent 36 % des créations régionales, contre 26 % France entière. Les secteurs de l'industrie et des services aux entreprises sont ceux pour lesquels l'augmentation est la plus marquée avec respectivement + 40 % et + 30 %. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles classiques reculent dans le commerce-transport-hébergement et restauration (- 5 %). Les évolutions départementales sont également contrastées : de + 3,2 % en Gironde à + 40 %, soit 1 045 entreprises individuelles supplémentaires en Lot-et-Garonne.

Timide rebond des sociétés

Avec 15 300 créations, les nouvelles sociétés sont plus nombreuses en 2019 qu'en 2018 (+ 7 %). L'augmentation est deux fois supérieure dans les services aux entreprises. À l'inverse, l'industrie est l'unique secteur qui ne bénéficie pas de ce rebond (- 2 %). Selon les départements, les évolutions sont disparates. En Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, les Landes ou la Creuse, les nouvelles sociétés progressent de plus de 14 %. À l'inverse, le département des Deux-Sèvres est le seul marqué par un repli de ces immatriculations (- 1 %).

Services aux entreprises : moteurs des immatriculations

Les services aux entreprises concentrent un tiers des créations. Les nouvelles entités y sont en

augmentation de 23 % par rapport à 2018 (*figure 3*). Il s'agit de l'unique secteur dont la progression régionale surpasse celle du niveau national (+ 20 %). Dans l'industrie, la hausse des nouvelles immatriculations est la plus importante, avec + 25 % en une année. Ce secteur attire 3 900 nouvelles unités. La montée en puissance de la création d'entreprises, amorcée en 2018, s'accroît dans tous les secteurs d'activité hormis le commerce-transport-hébergement et restauration.

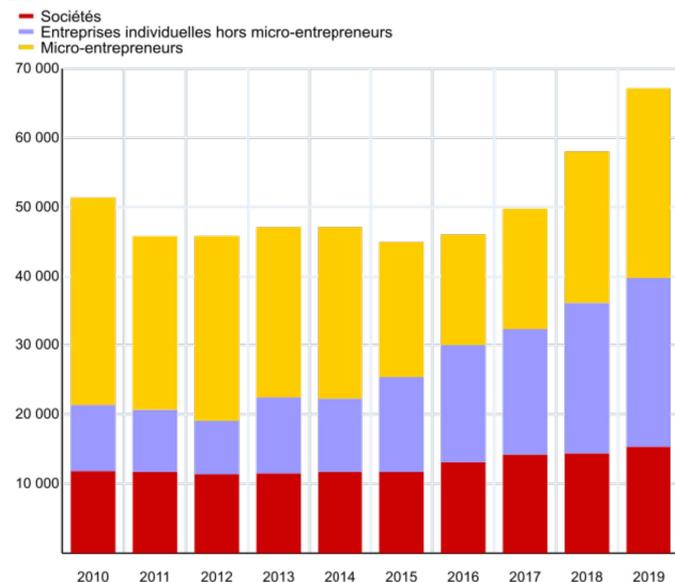
Recul des défaillances d'entreprises

En 2019, plus de 4 300 entreprises déposent leur bilan en Nouvelle-Aquitaine. Les défaillances renouent avec une tendance annuelle régressive, amorcée en 2014 cependant interrompue en 2018 : la diminution est de - 4,5 % en 2019 mais reste en deçà du niveau national (- 5,2 %) (*figure 4*). Les reculs les plus forts concernent les Landes et la Vienne (- 15 %). Seuls deux départements font exception : la Creuse (+ 48 %) et la Gironde (+ 7,4 %). Ce dernier concentre près d'une défaillance sur trois de la région. Les redressements diminuent dans tous les secteurs économiques. L'industrie se distingue avec un recul de 11 % des défaillances. À l'opposé, dans les services (aux particuliers ou aux entreprises), la diminution est de moins de 1 %. Les performances restent moins favorables en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national sauf pour le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration (- 7,8 % contre - 3,9 %). Cependant, dans la région, ce secteur représente encore 38 % des dépôts de bilan, devant les entreprises de la construction (19 %).■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Entreprises – Démographie et créations des entreprises

1 Créations d'entreprises - Nouvelle-Aquitaine



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises par département

Département	en %		Créations en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		
Charente	10,7	6,2	2 818	15,8
Charente-Maritime	4,1	31,4	7 181	17,4
Corrèze	7,0	18,0	1 833	15,3
Creuse	14,2	21,2	758	23,3
Dordogne	18,4	23,1	4 197	26,2
Gironde	4,2	3,2	25 794	12,6
Landes	14,9	11,6	4 689	23,0
Lot-et-Garonne	15,4	40,5	3 037	21,4
Pyrénées-Atlantiques	5,4	13,0	7 919	13,4
Deux-Sèvres	-1,1	13,3	2 364	13,6
Vienne	6,4	12,1	3 463	16,0
Haute-Vienne	3,7	11,2	3 102	15,4
Nouvelle-Aquitaine	6,5	12,1	67 155	15,7
France entière	8,6	15,7	815 257	17,9

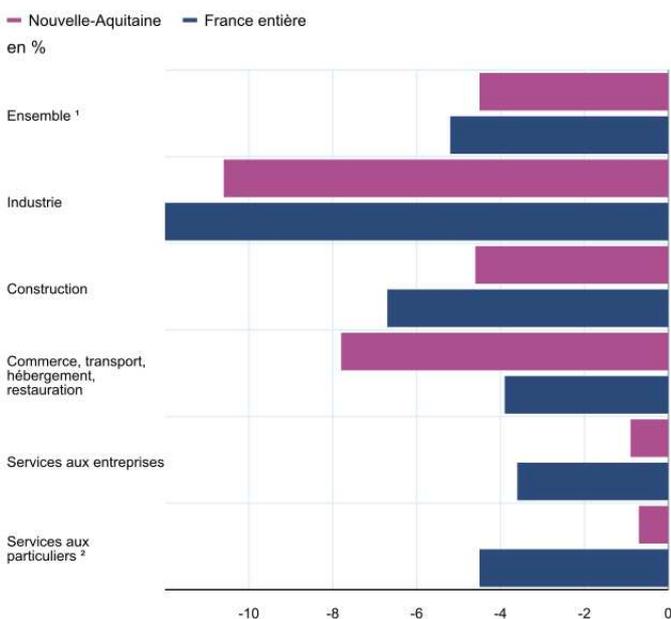
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de création d'entreprises entre 2018 et 2019 - Nouvelle-Aquitaine



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises, selon le secteur d'activité entre 2018 et 2019



¹ : y compris agriculture.
² : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2020).

Économie - Agile et résistante aux aléas internationaux, l'économie régionale reste solide en 2019

Bilan économique 2019

En 2019, confrontée aux vicissitudes du commerce mondial, l'activité se révèle moins dynamique mais sa croissance reste régulière, soutenue par la tonicité de la demande interne. Les encours bancaires octroyés aux entreprises, comme les crédits consentis aux ménages (crédits à l'habitat et à la consommation) progressent sur l'année à un rythme comparable à la hausse nationale et dans une trajectoire proche des années précédentes.

Pôle études économiques, Département des Activités Économiques Régionales Banque de France

L'activité industrielle ralentit, mais fait preuve d'une résistance rassurante

En 2019, l'agilité de l'industrie régionale lui permet de s'adapter à une hausse des commandes anticipant les conséquences des mesures protectionnistes américaines et du Brexit, puis aux contrecoups induits, en s'appuyant sur une demande domestique robuste. Dans ce contexte, en dépit de difficultés de recrutement et, parfois, d'approvisionnement, la variation globale du chiffre d'affaires (+ 2,7 %) se révèle positive pour la plupart des secteurs (*figure 1*). La fabrication d'équipements électriques/électroniques (+ 4,9 %) et l'industrie alimentaire, notamment pour sa partie fabrication de boissons, réalisent les meilleures performances. Les filières aéronautique et navale confirment leur tonicité d'ensemble. La disruption opérée dans l'industrie automobile pénalise nettement les équipementiers traditionnels. Globalement, les effectifs se stabilisent ; les emplois permanents sont confortés dans un environnement toujours aussi difficile pour les recrutements. La contraction des défaillances et des défauts de paiement ne se dément pas ; les créations d'entreprises se multiplient.

Tout en restant conséquents, les flux d'investissement ralentissent légèrement (- 3,6 %).

Pour 2020, les industriels anticipent un maintien du rythme de progression de l'activité (+ 2,7 %), accompagné d'embauches. Des projets d'investissement sont plus largement évoqués et devraient permettre un renforcement des capacités

de production pour accompagner le développement attendu des marchés.¹

Les services se développent et recrutent

Dans les services marchands, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse, proche des prévisions initiales, et les effectifs totaux se confortent (+ 3,8 %) (*figure 2*). La contraction des prestations d'intérim (- 2,2 %) vient confirmer le moindre recours à des emplois missionnés, au profit d'une hausse des effectifs permanents. L'activité dans les branches hébergement et activités informatiques/services d'informations progressent de + 3,1 %. Les sociétés d'ingénierie connaissent la plus forte hausse (+ 8,8 %). Leur rôle dans l'accompagnement des entreprises pour leurs projets d'innovation et de développement corrobore les perspectives favorables d'investissement (+ 6,1 %) et d'activité (+ 1,4 %) escomptées par le secteur en 2020.

La progression dans la construction s'accompagne de recrutements

Dans la région, les activités du bâtiment conduisent la croissance du secteur, avec une progression de + 3,0 %, tout particulièrement dans le gros œuvre, sur son segment des locaux non résidentiels (*figure 3*). Le second œuvre, porté par l'entretien-rénovation, a enregistré une dynamique plus contrastée au cours de l'année, mais participe à la progression d'ensemble. Après un net rebond en 2018, la hausse est plus modérée dans les travaux publics.

Les recrutements (+ 1,9 %) ont accompagné la croissance de la production ; ils demeurent toutefois

problématiques et génèrent des rotations de personnel. Par la suite, les effectifs totaux pourraient se stabiliser, mais avec une contraction des effectifs intérimaires.

Croissance du crédit aux entreprises et aux ménages

Après une progression proche de + 6 % depuis mi 2018, les encours de crédits bancaires mobilisés par les entreprises ralentissent légèrement en Nouvelle-Aquitaine. La hausse, sur un an glissant, enregistrée à fin 2019 ressort à + 5,5 %, légèrement supérieure à l'évolution constatée au niveau national (*figure 4*).

Cette dynamique d'ensemble, portée par le segment des « Grandes Entreprises et ETI », concerne également les PME en Nouvelle-Aquitaine. Les crédits d'investissement à long et moyen terme, représentant 84 % du financement des entreprises, évoluent sur une tendance régulière qui reste plus rapide que celle du court terme (*figure 5*).

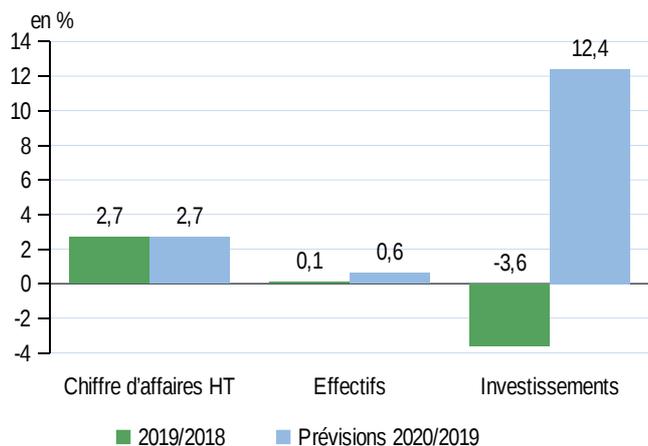
La croissance des encours de crédits distribués aux ménages reste proche de + 6,5 % comme ailleurs en France. Cependant, dans le détail, l'évolution des crédits à l'habitat (financements d'acquisitions et/ou d'entretien de logements) apparaît légèrement plus rapide dans la région. En contrepartie, la distribution de crédits à la consommation (10 % du total) décélère en fin d'année (*figure 6*). ■

¹ Enquête Bilan 2019 – Perspectives 2020, réalisée fin décembre 2019

Pour en savoir plus

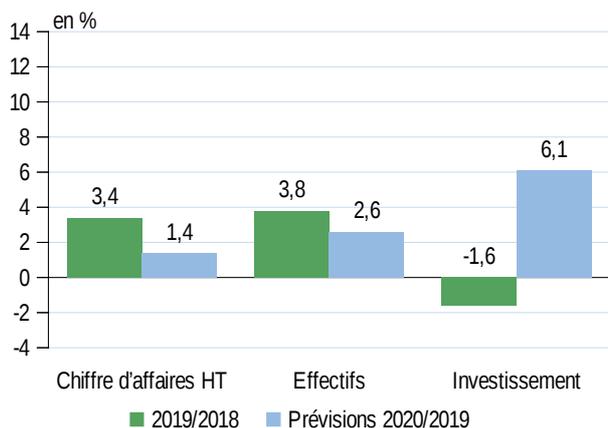
- Site de la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-nouvelle-aquitaine>

1 Variations brutes dans l'industrie en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



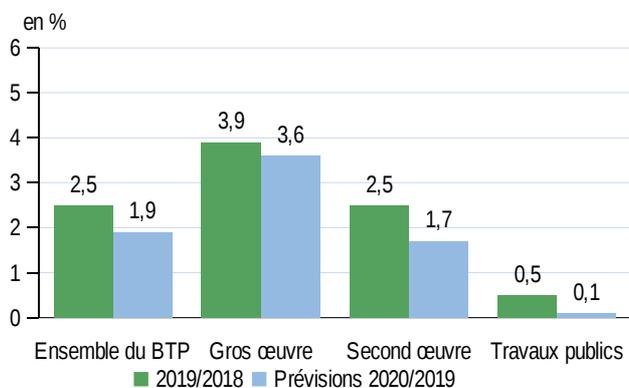
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives

2 Variations brutes dans les services marchands en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



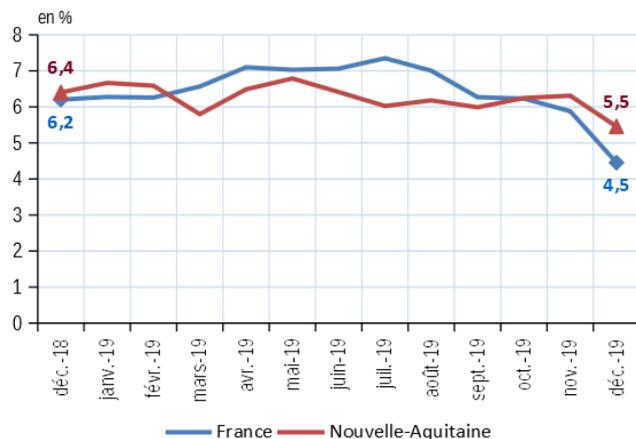
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives

3 Évolution de la production ⁽¹⁾ du BTP en Nouvelle-Aquitaine et perspectives



⁽¹⁾ la production est mesurée par le chiffre d'affaires + la production stockée
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives

4 Variation, en glissement annuel, des encours de crédits mobilisés



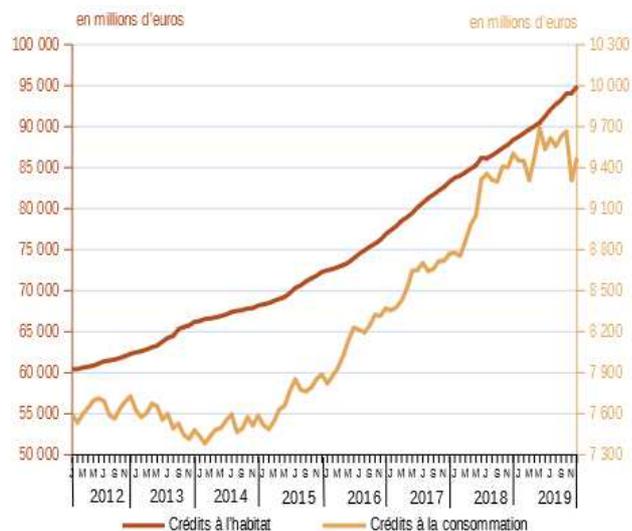
Source : Banque de France

5 Crédits d'investissement et d'exploitation aux entreprises en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France

6 Crédits à l'habitat et crédits à la consommation distribués aux ménages en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France

Agriculture – Les cultures de nouveau pénalisées par les conditions climatiques

Bilan économique 2019

La campagne agricole 2019 est particulièrement marquée par des épisodes caniculaires et un manque d'eau. Les résultats des productions végétales sont contrastés.

Myriam Chégut, Draaf Nouvelle-Aquitaine

La fin de l'hiver et le printemps sont doux, hormis le mois de mai marqué par des gelées tardives. La période estivale est l'une des plus chaudes et ensoleillées jamais enregistrées dans la région avec deux périodes de canicule. Le bilan pluviométrique est largement déficitaire et le manque d'eau est particulièrement prégnant sur les contreforts du Massif Central.

Des rendements exceptionnels pour les céréales à paille

Pour la quatrième année consécutive, la surface en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) diminue (-1 %) pour atteindre son plus faible niveau depuis 2007. La production de blé tendre et d'orge augmente nettement (respectivement +25 % et +39 %) en lien avec des rendements exceptionnels sur des surfaces en légère progression (*figure 1*). Les prévisions favorables de production de blé tendre et la collecte exceptionnelle en Europe pèsent sur les cours à partir de mars (*figure 2*). Les prix se raffermissent toutefois en fin d'année.

La culture du maïs souffre de l'abondance des pluies d'avril lors des semis et de novembre au moment de la récolte, entrecoupée d'une sécheresse durant l'été. Malgré tout, le rendement moyen est identique à celui de l'année précédente, tiré par les départements du sud de la région. La production augmente de 6 % en lien avec la progression des surfaces. Le cours profite du marché porteur de début de campagne avant d'être affecté par les prévisions de récolte argentines et brésiliennes (*figure 3*).

Le tournesol souffre également des conditions météorologiques. La production totale est en légère hausse mais les résultats sont très hétérogènes selon les zones géographiques.

Le faible niveau de la production de colza (-42 %) découle de la forte réduction des surfaces (-52 %), conséquence des mauvais résultats de l'année précédente.

Un marché toujours croissant en cognac mais atone pour les vins d'appellation

La campagne viticole 2018-2019 se clôture avec des évolutions économiques diamétralement opposées selon le type de produit en Nouvelle-Aquitaine. D'un côté, le marché du Cognac affiche une cinquième année successive de croissance : +3,4 % en volume et +7 % en valeur (*figure 4*). De l'autre, dans un contexte de repli de la consommation sur le marché intérieur et d'instabilité économique ou politique des grands pays importateurs, les vins d'appellation traversent une zone de turbulence et d'incertitude. Les volumes sortis des chais des producteurs et négociants vinificateurs (5,5 millions d'hectolitres) se replient de 5 % par rapport à la campagne précédente. La baisse est imputable aux vins AOC (-6 %), alors que les vins sans indication géographique progressent de 17 %.

Une vendange 2019 très faible

La production viticole 2019 en Nouvelle-Aquitaine s'annonce comme l'une des plus basses des cinq dernières années en raison des aléas climatiques (gel, froid et très grosses chaleurs caniculaires). En recul de 15 % sur un an, elle avoisine les 14 millions d'hectolitres.

La production de légumes perturbée par les conditions climatiques.

Après un début de saison chaotique pour la production de tomates du fait des conditions météorologiques, la situation s'améliore. La campagne 2019 est finalement satisfaisante avec des surfaces en progression et des cours supérieurs à l'an dernier.

Pour les carottes primeurs, les rendements sont bons, les prix corrects et le marché dynamique à l'export.

Les surfaces ayant diminué, la production de maïs doux est en léger recul malgré des rendements au rendez-vous.

La culture de haricots verts perd 2 000 hectares en un an dans la région induisant un recul de la production de 17 %.

La campagne de l'asperge, démarrée prématurément fin février, est freinée par la météo instable des semaines suivantes.

Une année de contraste pour la production fruitière

La production de prunes à pruneau, en hausse de 4 % par rapport à 2018, est pénalisée par la proportion importante de petits calibres. Celle des pommes est en forte augmentation avec des prix inférieurs à ceux de 2018, mais restant dans la moyenne des cinq dernières années.

La superficie dédiée à la culture du melon se rétracte à nouveau cette année (-6 %). De plus, la campagne est compliquée du fait des conditions climatiques. Malgré tout, les prix sont équivalents à ceux de 2018 (*figure 5*).

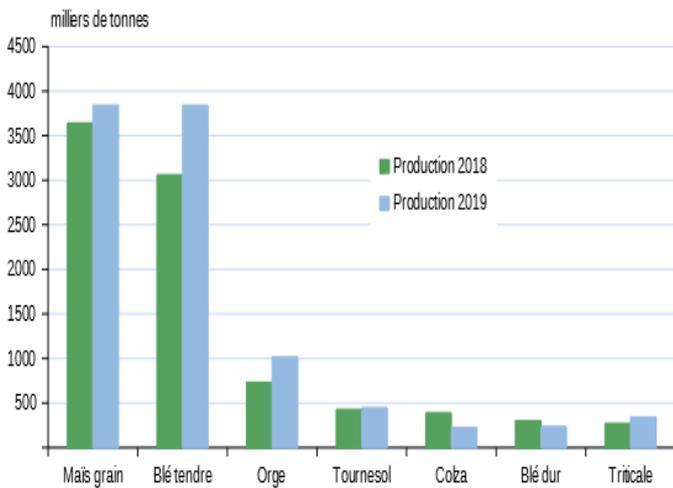
Le bassin Sud-Ouest continue de se positionner précocement sur le marché de la fraise afin de pouvoir bénéficier de prix plus rémunérateurs. La saison est très correcte du fait d'une bonne récolte et s'accompagne de prix en hausse pour la fraise standard contrairement à ceux de la Garigette.

L'année 2019 est favorable à la production de kiwis et de noix mais, pour ces dernières, le prix de vente reste incertain en raison de la concurrence étrangère. ■

Pour en savoir plus

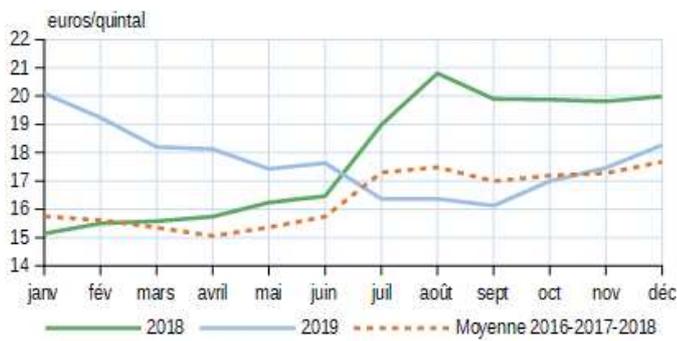
- Site de l'Insee : www.insee.fr : statistiques – thème Secteurs d'activité – Agriculture
- Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Production des principales grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine en 2018 et 2019



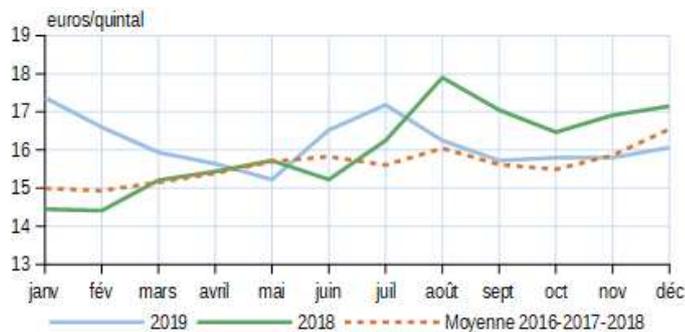
Source : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation – Statistique agricole annuelle

2 Cotations base juillet - Blé tendre (rendu Rouen)



Source : FranceAgriMer

3 Cotations base juillet - Maïs grain (rendu Bordeaux)



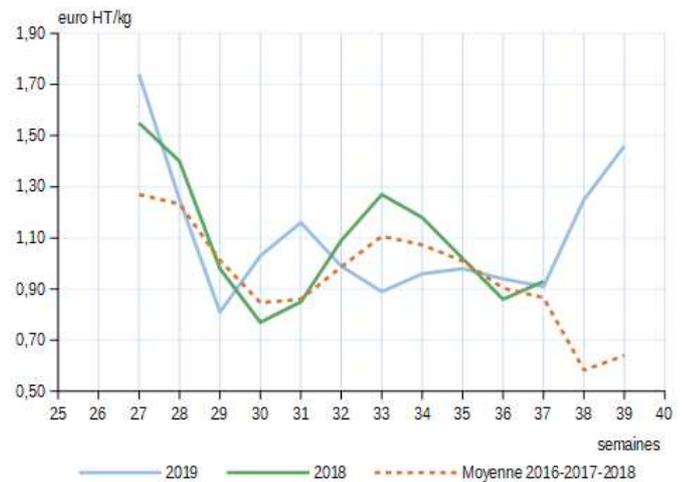
Source : FranceAgriMer

4 Campagne de commercialisation du Cognac (1^{er} août au 31 juillet)

Sorties de cognac sur la campagne	2018/2019 (hl alcool pur)	Ecart par rapport à 2017/2018 (en %)
Total des sorties	637 045	3,4
<i>dont :</i>		
marchés étrangers	577 919	2,4
marché français	13 029	9,3
autres utilisations	46 097	15,8

Source : BNIC

5 Cotation du melon charentais jaune Sud-Ouest (cat I - cal 800-950g)



Source : FranceAgriMer – Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Agriculture - Une année contrastée selon les filières d'élevage

Bilan économique 2019

En Nouvelle-Aquitaine, l'année 2019 est favorable aux exportations de brouards en progression, aux abattages de poulets restés dynamiques et au marché porcin fortement stimulé par la demande chinoise. Elle est plus difficile pour la production de viande bovine et les abattages de canards, tous les deux en recul. Les marchés du veau et des ovins sont très dégradés sur l'été. De plus, les phénomènes répétés de sécheresse mettent à mal les élevages des territoires concernés.

Auréli Trillaud, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Bilan mitigé et prix médiocres pour les herbivores

En Nouvelle-Aquitaine, avec 852 700 vaches allaitantes au 31 décembre, le cheptel régional se réduit de 2 % en un an. Celui des vaches laitières se réduit de 6 %, un ralentissement deux fois plus marqué qu'au niveau national. En effet, l'année 2019 a été marquée par un nouvel épisode de sécheresse, avec une pousse d'herbe très déficitaire à partir de juillet sur le flanc est de la région, incitant davantage à l'abattage. Les cotations de vaches de race viande se maintiennent tout juste aux niveaux des années précédentes et montrent quelques signes de faiblesse en fin d'année (figure 1).

Avec 245 500 brouards sortant de la région en 2019, les exportations augmentent de 1,3 % par rapport à l'an passé. Grâce à une offre contenue au niveau national, le cours du brouard limousin reste stable sur l'année, conforme à la moyenne des trois dernières années mais moins favorable qu'en 2018 (figure 2).

En 2019, 146 800 veaux de race viande et 73 600 veaux de race lait sont produits dans la région, soit des baisses respectives de 4 et 5 % par rapport à la moyenne 2016-2018. Pour les veaux d'entrée et moyenne gamme, les cours sont particulièrement sinistrés jusqu'à fin août, inférieurs de 5 à 10 % à ceux des années précédentes. La sortie de crise est en vue en novembre, avec des prix redevenus équivalents.

Le volume annuel d'ovins abattus en Nouvelle-Aquitaine se replie de 2 % en un an. L'afflux massif de viande ovine britannique en prévision du Brexit déséquilibre le marché et engendre une sévère baisse des cours jusqu'à l'automne. À la faveur d'un début d'année plus favorable, le cours de l'agneau

est globalement conforme à la moyenne 2016-2018.

La déprise laitière se poursuit

La collecte de lait de vache se replie de 4,5 % en Nouvelle-Aquitaine par rapport à 2018 (figure 3). En effet, fin 2019, le nombre d'éleveurs néo-aquitains livrant en laiterie baisse de 7 % et le cheptel régional n'est plus que de 165 600 bêtes.

Après plusieurs années de prix volatils, le prix moyen du lait payé au producteur est stable sur le premier semestre 2019 et, sur l'année, supérieur de 11 % à la moyenne 2016-2018.

La collecte régionale de lait de chèvre diminue de 1 % par rapport à la moyenne des trois dernières années tandis que le prix augmente de 2,7 %.

Après un tassement de la production en 2018, les livraisons régionales de lait de brebis progressent à nouveau. En 2019, elles atteignent 67 millions de litres, soit 4,5 % de plus que la moyenne 2016-2018.

Des abattages rythmés de volailles de chair

En 2019, près de 79 millions de poulets et coquelets sont abattus, en Nouvelle-Aquitaine, pour 110 000 tonnes (figure 4). Les abattages progressent ainsi de 1,1 % sur un an, une tendance contraire à celle observée au niveau national.

Près de 19 millions de canards sont abattus pour 66 500 tonnes. Le rythme des abattages ralentit à partir de mai. La fin d'année, qui correspond au pic d'activité saisonnier pour la filière foie gras, s'avère difficile : les ventes de foie gras se replient, en dépit d'une cotation 2019 au marché de Rungis inférieure à la moyenne 2016-2018.

Flambée du cours du porc

Les abattages régionaux de porcs charcutiers progressent de 2,2 % en volume par rapport à 2018 : 2,3 millions de porcs charcutiers sont abattus pour 212 000 tonnes. Pour couvrir ses besoins suite à l'épidémie de peste porcine africaine, la Chine recourt massivement aux importations, provoquant une inflation sur le marché porcin. Le cours régional du porc charcutier augmente sans discontinuer de février à novembre (figure 5). En moyenne, la cotation augmente de 15 % par rapport aux trois dernières années.

L'année se termine sur des incertitudes liées à la hausse du prix de l'aliment et à l'expansion de la peste porcine africaine.

La production ovine se rétracte à nouveau. Les abattages reculent de 2,1 % dans la région alors qu'ils sont stables au niveau national. Cette baisse de la production ovine fait remonter les cours des agneaux : sur l'année, la cotation moyenne est en hausse de 2,3 % par rapport à la moyenne 2015-2017.

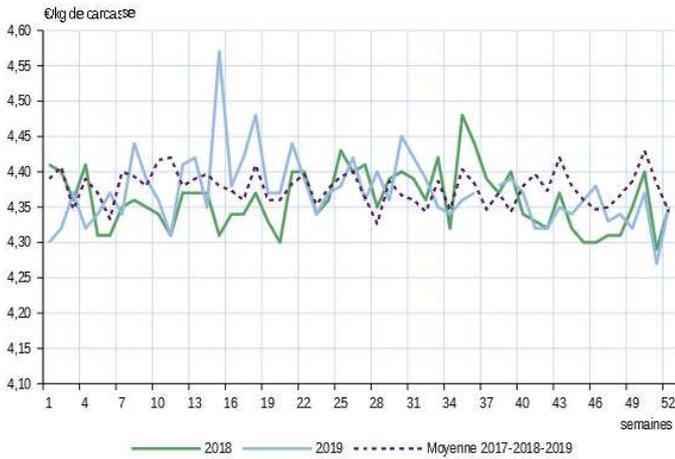
Le prix de l'énergie repart à la hausse en 2019

Le prix d'achat des intrants s'accroît de 1,7 % sur l'ensemble de l'année (figure 6). Le prix de l'énergie et des lubrifiants avait sensiblement diminué fin 2018. Il repart à la hausse début 2019, puis se stabilise avant une nouvelle augmentation à partir de novembre. Le prix des aliments pour animaux augmente de 2,6 % alors que celui des engrais et amendements recule sans discontinuer. ■

Pour en savoir plus

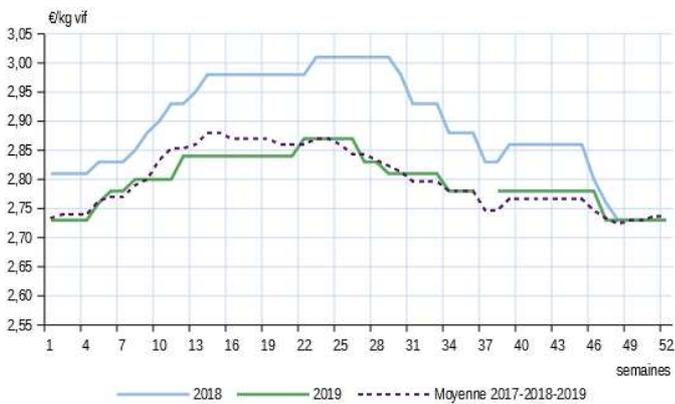
- Site de l'Insee : www.insee.fr : statistiques – thème Secteurs d'activité – Agriculture
- Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Cotations de la vache limousine (<10 ans et >350 kg, U-)



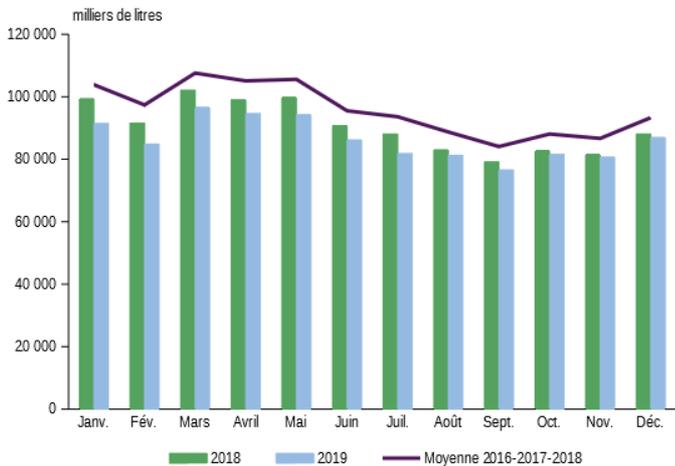
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

2 Cotations du broutard limousin (mâle U 300 kg)



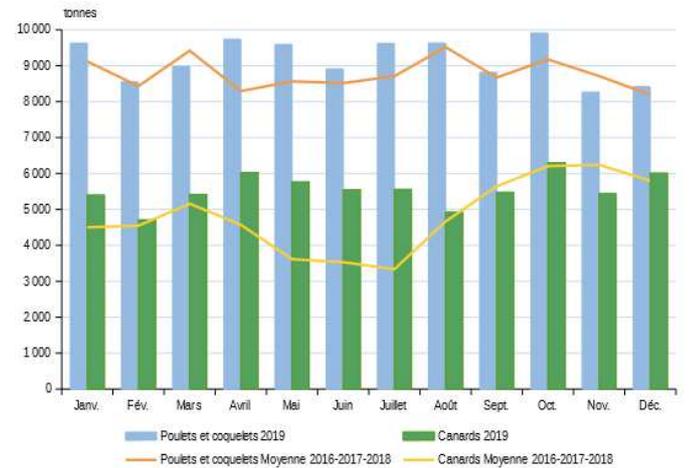
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Limoges

3 Livraisons à l'industrie et prix du lait de vache en Nouvelle-Aquitaine



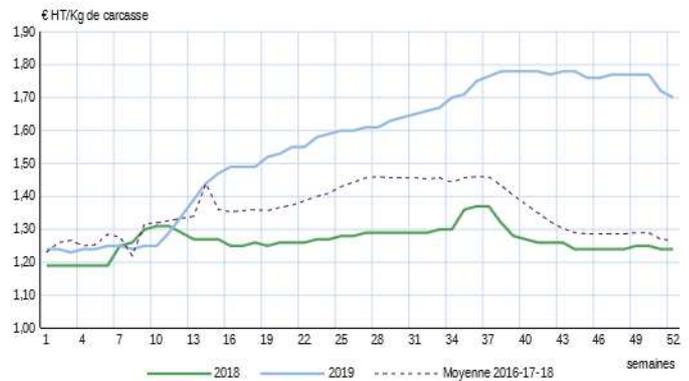
Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière, SSP-FranceAgriMer

4 Abattages de volailles (poulets, coquelets et canards) en Nouvelle-Aquitaine



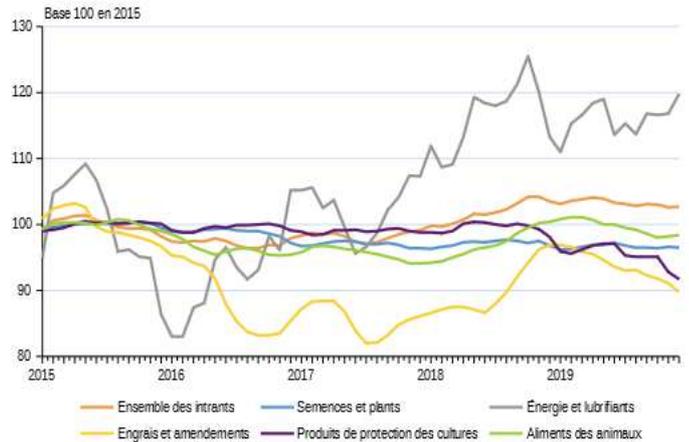
Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Enquête mensuelle abattoirs

5 Cotations du porc charcutier classe E



Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse

6 Indice de prix des intrants en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Insee, Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole) ; Agreste

Construction – Des marchés de logements neufs bien orientés en 2019

Bilan économique 2019

En Nouvelle-Aquitaine, les mises en chantier de logements et de locaux progressent en 2019. La bonne orientation des projets autorisés offrent des perspectives favorables. Le marché de la promotion immobilière diminue à nouveau, toutefois moins que l'année précédente. Les prix moyens des appartements et des maisons augmentent tout en restant inférieurs à la moyenne nationale.

William Chateauvieux, Christel Calas, Dreal Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, les mises en chantier de logements progressent de nouveau après le recul enregistré en 2018 : environ 40 900 logements en 2019, soit une augmentation de 3,8 % en un an (*figure 1*). Au niveau national, la tendance est inverse : le nombre de logements commencés recule de 0,9 % par rapport à 2018.

Les mises en chantier augmentent dans un département néo-aquitain sur deux, fortement en Dordogne, Vienne et en Charente-Maritime (plus de 17 % sur un an), plus modérément dans les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde (entre 1 % et 7 %). Elles diminuent dans les autres départements. En 2019, la Gironde concentre environ 41 % de la production régionale de logements. Plus largement, les quatre départements du littoral en totalisent plus des trois quarts.

En Nouvelle-Aquitaine, cette construction concerne majoritairement des maisons (57 %) contrairement au niveau national (39 %).

De nombreuses autorisations de construction de logements

Les autorisations régionales de logements représentent environ 11 % des projets autorisés sur le territoire national (hors Mayotte) : 47 300 logements en 2019 dans la région, soit une progression de 1,5 % par rapport à 2018 (- 2,4 % au niveau national) (*figure 2*). Cette évolution est essentiellement portée par le dynamisme des autorisations en Charente-Maritime, dans les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. À l'opposé, un recul est observé dans les départements de la Gironde, Dordogne et Charente. La tendance est à la stabilité dans les autres départements de la région.

En 2019, près de 700 logements de plus qu'en 2018 ont été autorisés en Nouvelle-Aquitaine. Alors que le nombre de projets de logements collectifs et en résidence recule de près de 1 450 logements en un an (- 6,8 %), c'est le secteur de la maison individuelle, avec

environ 2 150 logements autorisés de plus que l'an passé (+ 8,6 %), qui contribue au dynamisme régional.

Sur les 20 200 logements collectifs autorisés en Nouvelle-Aquitaine, 60 % se situent dans le département de la Gironde. À lui seul, le pôle urbain de Bordeaux recense plus de la moitié des projets de logements collectifs de la région alors qu'il représente environ 16 % de la population régionale.

Habituellement, le nombre d'autorisations de construire des logements donne une image des mises en chantier des mois suivants. La crise sanitaire du début de l'année 2020 rebat totalement les perspectives pour 2020. Même si les résultats sur les intentions de projets mesurés en 2019 sont favorables, de plus grandes difficultés à trouver les financements et des délais de mise en chantier en moyenne plus longs en 2020 qu'en 2019 pourraient au mieux reporter une partie de l'activité sur 2021.

Progression du secteur des locaux non résidentiels

Environ 2,5 millions de m² de locaux sont sortis de terre en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Pour la deuxième année consécutive, le secteur progresse dans la région (+ 3,2 % par rapport à 2018) alors qu'il se replie de plus de 5 % en France métropolitaine.

Avec un peu plus de 3,8 millions de m² de locaux non résidentiels autorisés en 2019 dans la région, l'activité à venir de ce segment semble bien orientée (*figures 3 et 4*). La Nouvelle-Aquitaine représente environ 10 % des projets nationaux et se place ainsi au quatrième rang des régions. Bien que les projets de locaux affichent une hausse dans la région (+ 2,1 % sur un an), leur concrétisation en ouverture de chantier en 2020 dépendra des pétitionnaires.

Fléchissement de la demande immobilière et recul de l'offre nouvelle

Près de 7 900 logements ont été réservés en

Nouvelle-Aquitaine en 2019. La Gironde en concentre six sur dix. Les appartements prédominent sur le marché de l'immobilier neuf : ils représentent 90 % des ventes de logements.

Sur le marché régional de l'immobilier neuf d'au moins 5 logements, la demande décroît avec 4 % de réservations en moins par rapport à 2018 alors qu'elle est stable au niveau national (*figure 5*). Facteur aggravant, le nombre annuel d'annulations augmente de 10 % en un an et représente près de 11 % des ventes enregistrées en 2019 contre 9 % en 2018. Cependant, la diminution du nombre de ventes est moins forte que celle de l'année précédente avec 14 points de moins. Malgré cette baisse, le volume de logements vendus en 2019 reste plutôt conséquent et supérieur de 4 % à la moyenne des 10 années précédentes.

Face à une demande devenue atone, l'offre nouvelle de logements neufs s'ajuste. Elle chute de 22 % en un an, davantage qu'au niveau national (- 13 %). Le volume de logements mis en vente étant inférieur de 7 % à celui des réservations en 2019, le nombre de logements disponibles en fin d'année diminue légèrement avec 0,5 % de logements de moins en un an. Avec 6 530 logements fin 2019, il se situe néanmoins dans la moyenne des 5 années précédentes.

Comme au niveau national, les prix de vente augmentent à nouveau en Nouvelle-Aquitaine (*figure 6*). Un appartement est vendu en moyenne 3 870 euros le m², soit 2,3 % de plus qu'en 2018. Néanmoins, le prix moyen au m² reste moins élevé qu'en France métropolitaine de près de 9 %. Le prix moyen régional d'une maison neuve s'élève à 277 000 euros. Il croît de 9,6 % par rapport à 2018, davantage qu'en France métropolitaine (+ 4,8 %). S'il reste inférieur au prix moyen national (- 0,7 %), l'écart entre les deux (1 850 euros) se réduit fortement par rapport à 2018 : il est divisé par sept. ■

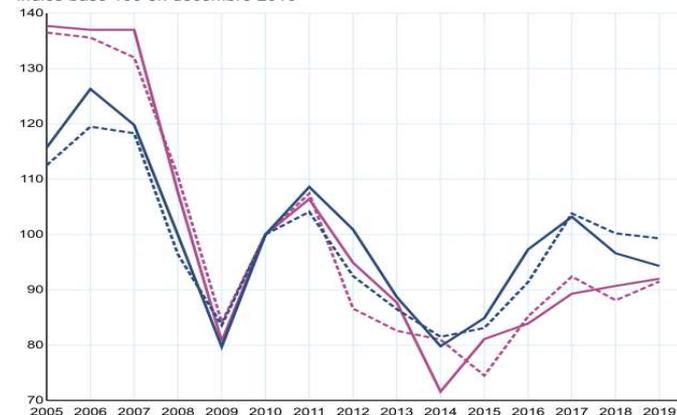
Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Construction
- Site du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable (CGDD) : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr - Site de la Dreal Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

1 Évolution de la construction de logements

— Logements autorisés - Nouvelle-Aquitaine
 - - Logements commencés - Nouvelle-Aquitaine
 — Logements autorisés - France hors Mayotte
 - - Logements commencés - France hors Mayotte

indice base 100 en décembre 2010



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

2 Construction autorisée de logements par département

	en %		
	Logements en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽¹⁾
Charente	1 200	- 6,2	- 1,0
Charente-Maritime	7 400	28,9	0,3
Corrèze	1 000	0,9	- 3,2
Creuse	200	7,0	- 15,9
Dordogne	2 000	- 6,1	1,4
Gironde	17 500	- 14,8	2,9
Landes	6 100	27,1	8,0
Lot-et-Garonne	1 700	41,5	- 5,2
Pyrénées-Atlantiques	5 800	7,5	- 4,1
Deux-Sèvres	1 100	0,8	- 3,9
Vienne	1 800	0,3	0,3
Haute-Vienne	1 500	1,9	- 0,8
Nouvelle-Aquitaine	47 300	1,5	1,0
France hors Mayotte	449 400	- 2,4	1,5

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

3 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

— Locaux autorisés - Nouvelle-Aquitaine
 - - Locaux commencés - Nouvelle-Aquitaine
 — Locaux autorisés - France entière
 - - Locaux commencés - France entière

indice base 100 en 2010



Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Nouvelle-Aquitaine		France entière		
	Surfaces autorisées en 2019 (en milliers de m ²)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽¹⁾	Évolution 2019/2018/	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽¹⁾
Artisanat	270	28,3	6,2	- 2,1	5,8
Bureaux	430	9,5	8,1	3,6	4,9
Commerce	386	- 3,5	- 7,1	- 5,1	- 1,9
Entrepôt	604	12,4	6,0	22,0	8,8
Exploitation agricole ou forestière	1 169	2,2	- 6,6	- 5,1	- 4,4
Hébergement hôtelier	102	14,8	4,2	- 1,3	8,8
Industrie	347	- 15,9	10,6	- 1,0	4,0
Service public ou d'intérêt collectif	505	- 7,7	- 5,5	- 8,2	- 2,0
Ensemble	3 813	2,1	- 1,6	1,3	0,9

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs - Nouvelle-Aquitaine

— Logements neufs disponibles en fin d'année
 — Logements neufs mis en vente
 — Logements neufs vendus (réservés)

indice base 100 en 2010



Note : données 2019 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

6 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Nouvelle-Aquitaine			France métropolitaine		
	En 2019 (nombre ou prix en 2019/2018 euro)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽²⁾	En 2019 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽²⁾
Maisons neuves						
Nombre de ventes ⁽¹⁾	702	- 12,4	- 0,4	8 607	- 8,9	2,3
Prix moyen par maison	276 945	9,6	1,9	278 795	4,8	1,7
Appartements neufs						
Nombre de ventes ⁽¹⁾	7 151	- 3,6	4,5	120 940	0,7	9,4
Prix moyen au m ²	3 870	2,3	1,1	4 250	4,1	1,2

⁽¹⁾ : réservations avec dépôt d'arrhes.

⁽²⁾ : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

Transports – Un bilan mitigé

Bilan économique 2019

La hausse du trafic aérien en Nouvelle-Aquitaine est portée par l'essor de l'aéroport de Bordeaux et la croissance des vols à bas coût. Dans les ports, le bilan est mitigé, excepté le Port de La Rochelle dont le trafic global augmente. Le nombre de nouvelles immatriculations de véhicules ralentit.

Cindy Viard, ORT Nouvelle-Aquitaine

Le trafic aérien poursuit son essor

En 2019, la fréquentation des aéroports de la région dépasse, pour la première fois, la barre de 10 millions de passagers (*figure 1*). Cette hausse, de 8 % par rapport à l'année précédente, est deux fois plus rapide qu'au niveau national. Le nombre de passagers sur les vols internationaux progresse de 15 % et représente, pour la deuxième année consécutive, plus de la moitié du trafic aérien régional. Les voyageurs en transit, minoritaires, augmentent de 2 % et la fréquentation des lignes nationales est stable.

Plus de la moitié des passagers prennent des vols « low cost » contre un tiers au niveau national. Cette part, en constante progression, est très supérieure dans certains aéroports de la région : 99 % à l'aéroport de Bergerac, 87 % à l'aéroport de Limoges, 80 % à l'aéroport de La Rochelle. Le trafic avec le Royaume-Uni concerne 74 % des vols à Bergerac et 87 % des vols à Limoges. La hausse globale du trafic aérien régional est en grande partie portée par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac qui continue d'élargir son offre avec, en 2019, 113 destinations au pic de la saison estivale et 39 nouvelles dessertes (*figure 2*).

Le trafic portuaire chahuté

La façade atlantique de la région Nouvelle-Aquitaine est desservie par deux grands ports maritimes « Port Atlantique La Rochelle » et « Bordeaux Port Atlantique », ainsi que par les ports secondaires « Bayonne » et « Rochefort Tonnay-Charente ». Le port de La Rochelle enregistre un trafic de près de 9,8 millions de tonnes en 2019, en légère hausse par rapport à 2018 (*figure 3*). Les céréales et oléagineux, première filière du port, augmentent de 5 % et les tonnages des produits pétroliers de 2 %. Les produits forestiers et papetiers se replient de 23 % en raison notamment de la mutation de la filière pâte à papier. Les produits du BTP reculent de 5 %, mais affichent un volume de plus d'un million de tonnes. Les vracs agricoles font preuve d'une bonne santé (+ 11 %).

Le trafic du port de Bordeaux s'élève à plus de 6,8 millions de tonnes en 2019, de nouveau en diminution sur un an. En effet, les deux principales filières du port sont en recul : hydrocarbures (- 0,7 %) et céréales et oléagineux (- 2,7 %).

Au port de Bayonne, le trafic maritime se contracte de 2,9 % avec - 2,3 millions de tonnes enregistrées en 2019. Le volume

des engrais diminue de 7 % en lien avec les conditions météorologiques et le décalage des récoltes. En revanche, les trafics de bois observent une forte hausse. Dépendant majoritairement des marchés agricoles, céréales, semences et engrais, les terminaux de Rochefort et Tonnay-Charente enregistrent un recul de leur trafic de près d'un quart par rapport à l'an passé. Celui de Rochefort a été touché par la baisse des importations d'engrais et des exportations d'aciers.

Le ralentissement des nouvelles immatriculations

En 2019, près de 236 400 immatriculations de véhicules neufs sont enregistrées en région Nouvelle-Aquitaine (*figure 4*). Après plusieurs années orientées à la hausse, leur nombre ralentit par rapport à 2018. Ce léger recul concerne les véhicules particuliers (- 1 %) qui représentent 80 % de l'ensemble des nouvelles immatriculations, et les véhicules utilitaires légers (- 1,4 %), avec des disparités selon les départements. Les immatriculations des véhicules industriels à moteurs, minoritaires, sont plus nombreuses sur la période. ■

Du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19, les données sur le transport routier de marchandises et le transport ferroviaire n'ont pas pu être mobilisées pour ce bilan économique.

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Transports
- Site du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable (CGDD) : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

1 Passagers des aéroports

	en %				
	Nouvelle-Aquitaine		France entière		
	Passagers 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽¹⁾	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ⁽¹⁾
Lignes nationales	4 636 035	0,2	0,7	2,1	1,6
Lignes internationales	5 734 370	15,3	11,8	4,6	4,7
Transit	47 603	2,2	-7,6	-25,9	0,7
Total	10 418 008	8,0	5,5	3,7	3,8
dont lignes à bas coût (low cost)	5 952 600	17,2	12,8	8,4	11,2
Part des lignes à bas coût (low cost)	57,1	///	///	///	///

Note : données brutes.

⁽¹⁾ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Passagers des aéroports de la Nouvelle-Aquitaine

	2017	2018	2019	Évolution 2019/2018 (en %)
	(en nombre)			
Bordeaux-Mérignac	6 223 414	6 799 572	7 703 135	13,3
Biarritz-Pays Basque	1 190 991	1 183 635	1 066 204	-9,9
Pau-Pyrénées	600 075	612 580	606 003	-1,1
Bergerac-Dordogne-Périgord	315 410	286 456	285 182	-0,4
Limoges-Bellegarde	309 641	301 493	300 840	-0,2
La Rochelle-Île de Ré	221 453	240 154	233 001	-3,0
Poitiers-Biard	117 317	119 424	114 134	-4,4
Brive Vallée de la Dordogne	66 394	69 965	93 940	34,3
Agen-La Garenne	37 367	31 371	14 934	-52,4
Périgueux-Bassillac	5 315	2 949	189	-93,6

Note : aéroports de la région Nouvelle-Aquitaine ayant plus de 1 000 passagers annuels.

Source : Union des aéroports français

3 Tonnages enregistrés dans les ports de la Nouvelle-Aquitaine

	2017	2018	2019	Évolution 2019/2018 (en %)
La Rochelle	8 566 759	9 639 632	9 781 268	1,5
Bordeaux	7 265 926	7 050 000	6 811 013	-3,4
Bayonne	2 363 784	2 352 067	2 283 938	-2,9
Rochefort Tonnay-Charente	716 716	837 857	634 211	-24,3

Sources : Ports, CCI de Rochefort et Saintonge et de Bayonne Pays Basque

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ⁽¹⁾		Véhicules industriels à moteur ⁽²⁾		Ensemble immatriculations ⁽³⁾	
	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)
Charente	9 582	3,0	2 609	13,1	346	-2,5	12 576	4,8
Charente-Maritime	22 586	3,6	4 902	6,1	474	5,8	28 016	4,1
Corrèze	7 770	-3,9	1 624	-4,2	256	19,1	9 673	-3,4
Creuse	2 694	-4,6	603	-8,1	66	22,2	3 369	-5,1
Dordogne	11 403	-2,0	2 763	5,7	370	4,5	14 562	-0,4
Gironde	49 352	4,1	12 161	-2,6	1 153	2,9	62 901	2,9
Landes	13 153	-1,1	3 042	9,9	355	8,6	16 585	1,1
Lot-et-Garonne	10 657	3,6	2 468	-10,7	339	-0,9	13 489	0,7
Pyrénées-Atlantiques	22 212	0,8	4 808	2,7	597	-3,7	27 672	1,1
Deux-Sèvres	8 101	-5,6	2 124	3,7	558	14,6	10 817	-3,1
Vienne	18 727	-16,2	3 689	-19,3	391	24,9	22 830	-16,2
Haute-Vienne	11 077	-3,9	2 440	-7,1	262	4,4	13 885	-4,4
Nouvelle-Aquitaine	187 314	-1,0	43 233	-1,4	5 167	5,8	236 375	-0,8
France entière	2 241 834	1,7	487 949	3,9	57 291	0,8	2 794 078	2,1

Note : données brutes.

⁽¹⁾ : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <=3,5 t de PTAC.

⁽²⁾ : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

⁽³⁾ : y compris immatriculations de transports en commun.

Sources : SDES, SIDIV

Tourisme – La clientèle résidant en France soutient la fréquentation des hôtels et campings

Bilan économique 2019

En 2019, la fréquentation des campings et hôtels de Nouvelle-Aquitaine progresse de 3,3 % après un recul l'année précédente. Elle dépasse les 43 millions de nuitées dont les trois quarts générées par des clients résidant en France. Cette clientèle privilégie l'hôtellerie de plein-air du littoral et la location des emplacements les mieux équipés. Dans les hôtels, la croissance de la fréquentation est entièrement portée par cette même clientèle, plus présente dans les zones urbaines et sur le littoral.

Sébastien Brumaud, Insee

En 2019, en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national, les hôtels et les campings ont accueilli davantage de clients qu'en 2018 (*figure 1*). Avec 43,3 millions de nuitées, la région reste parmi les plus attractives, derrière l'Île-de-France (72,6 millions) et devant l'Occitanie (42,9 millions). La clientèle est composée aux trois quarts par des visiteurs résidant en France (résidents) dont le nombre progresse cette année. La fréquentation des clients résidant à l'étranger (non-résidents) est stable après plusieurs années de hausse (*figure 2*).

Des campeurs plus nombreux et en quête de confort

Après une pause en 2018, la fréquentation estivale des campings de la région repart à la hausse (*figure 3*). En Nouvelle-Aquitaine, les établissements de l'hôtellerie de plein-air accueillent majoritairement une clientèle résidente, encore plus présente cette année (+ 5,6 %) que la non résidente (+ 0,9 %).

Ces touristes résidents privilégient la location d'emplacements équipés tels que les mobil-homes, bungalows, chalets, tentes. Ainsi, en 2019, la fréquentation se renforce de 10 % pour ces hébergements alors qu'elle s'effrite de 3 % pour les emplacements nus. En séjournant majoritairement sur des emplacements équipés, les clients optent également pour les campings avec le plus de confort (*figure 4*). En effet, la proportion d'emplacements équipés s'accroît avec le classement : 60 % des emplacements dans les campings 5 étoiles et 16 % dans les campings 1 étoile.

Le littoral toujours plus attractif pour les campeurs

Sur le littoral néo-aquitain, 87 000 emplacements sont proposés quotidiennement à la clientèle de passage dont 45 % équipés d'un hébergement locatif, soit un quart des emplacements disponibles sur l'ensemble des côtes françaises. Disposant de ce large parc, les campings du littoral néo-aquitain attirent davantage de clients : plus de 19 millions de nuitées soit 900 000 de plus que l'été dernier. Cette hausse est intégralement portée par la fréquentation des emplacements équipés. Les touristes qui ont choisi de camper à l'intérieur des terres sont, eux aussi, plus nombreux qu'en 2018 (+ 3 %).

Un calendrier d'avant saison favorable

Le calendrier des vacances scolaires, le positionnement des longs week-ends et la météo jouent un rôle très important dans la fréquentation des campings en début de saison. Ainsi, en 2019, les trois premiers mois de la saison concentrent plus de 5,6 millions de nuitées, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2018.

Au cœur de la saison, la fréquentation progresse légèrement en août (+ 1,0 %) alors que la hausse est notable en juillet (+ 4,6 %). Malgré des conditions météorologiques très favorables, la hausse se limite à 1,3 % en septembre après une forte hausse la saison précédente.

La clientèle résidente soutient la fréquentation des hôtels

Le nombre de nuitées hôtelières de la région

augmente en 2019 et atteint 16,2 millions (*figure 5*).

La hausse régionale est supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine et seuls les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Auvergne-Rhône-Alpes affichent un meilleur résultat.

En Nouvelle-Aquitaine, l'augmentation de la fréquentation hôtelière est entièrement imputable à la clientèle résidente, touristes et professionnels, qui représente 83 % de la fréquentation totale. Les nuitées des clients provenant de l'étranger diminuent en 2019 alors que, sur la période 2011 à 2018, elles progressent au rythme moyen de 5,3 % par an.

Les établissements « haut de gamme » ont davantage profité du flux supplémentaire de clients (*figure 6*). Les hôtels 4 étoiles notamment attirent davantage grâce à l'ouverture de nouveaux établissements. La croissance dans les hôtels 3 étoiles est plus mesurée en raison de la défection des visiteurs non résidents ; cependant, cette catégorie d'hôtels reste la plus fréquentée.

Les 671 hôtels situés en zones urbaines accueillent 57 % de la fréquentation hôtelière régionale. Leur activité croît de plus de 2 % en 2019 grâce aux séjours d'agrément. Sur le littoral (514 hôtels), l'augmentation des séjours professionnels génère de l'activité supplémentaire. Dans les zones rurales, malgré la fermeture d'établissements, 700 hôtels maintiennent un niveau de fréquentation comparable à celui de 2018 (2,2 millions de nuitées).■

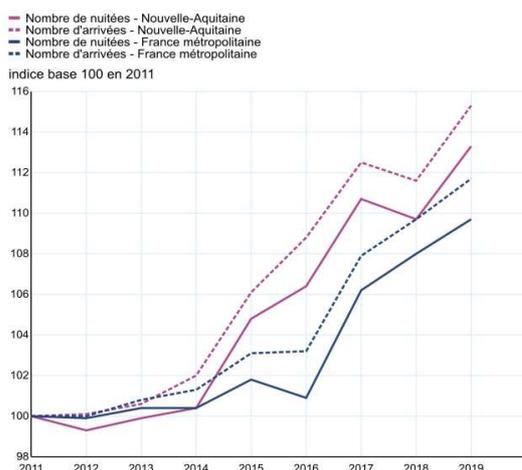
Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à compter du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions (en savoir plus).

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Tourisme
- Site de la Direction générale des entreprises : <https://www.entreprises.gouv.fr> : rubrique Tourisme

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2011 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Fréquentation des hôtels et des campings

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	10 073	4 611	121 755	25 559
Résidents	8 433	3 359	84 379	17 098
Non-résidents	1 640	1 252	37 376	8 461
Nuitées	16 175	27 085	214 638	128 602
Résidents	13 386	19 597	138 214	88 447
Non-résidents	2 788	7 487	76 424	40 155
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,6	5,9	1,8	5,0
Résidents	1,6	5,8	1,6	5,2
Non-résidents	1,7	6,0	2,0	4,7

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

Département	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2019	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ¹	Par une clientèle non résidente	Sur emplacements équipés
Charente	152	3,4	0,4	39,5	23,4
Charente-Maritime	7 395	6,1	1,6	17,3	63,2
Corrèze	522	1,9	-1,0	29,2	44,7
Creuse	136	-7,1	2,7	36,8	27,9
Dordogne	3 463	5,9	0,6	37,1	56,3
Gironde	5 280	2,5	4,6	33,1	57,8
Landes	6 866	3,8	2,9	30,6	62,7
Lot-et-Garonne	365	-3,4	3,7	27,9	53,2
Pyrénées-Atlantiques	2 197	5,5	0,7	25,3	48,7
Deux-Sèvres	145	10,1	-3,7	15,5	36,2
Vienne	352	-1,2	1,4	20,6	47,3
Haute-Vienne	211	-4,3	1,2	28,2	31,8
Nouvelle-Aquitaine	27 085	4,2	2,2	27,6	58,5
France métropolitaine	128 602	2,9	1,8	31,2	55,4

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (en %)	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 683	14 604	2,0	-1,6
3-4-5 étoiles	23 561	108 326	4,8	3,3
Non classés	841	5 671	-2,8	6,9
Total	27 085	128 602	4,2	2,9

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

Département	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 ¹	
Charente	468	5,1	0,1	16,6
Charente-Maritime	2 321	1,7	1,0	12,5
Corrèze	538	2,2	0,2	9,6
Creuse	123	-1,0	-1,5	7,0
Dordogne	1 008	-1,3	-0,5	24,0
Gironde	4 665	4,3	3,7	24,6
Landes	1 129	3,2	0,3	10,7
Lot-et-Garonne	394	-1,2	0,6	10,8
Pyrénées-Atlantiques	2 683	-0,4	0,1	18,6
Deux-Sèvres	455	1,6	-0,1	8,5
Vienne	1 685	-0,6	1,4	10,7
Haute-Vienne	706	1,5	1,4	13,2
Nouvelle-Aquitaine	16 175	1,7	1,4	17,2
France entière	219 256	0,8	1,3	35,2

Note : données définitives.
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (en %)	
	Nouvelle-Aquitaine	France entière	Nouvelle-Aquitaine	France entière
1-2 étoiles	5 123	47 832	-5,4	-5,4
3 étoiles	5 994	82 814	1,9	1,5
4-5 étoiles	3 327	60 023	10,3	4,1
Non classés	1 731	28 587	9,2	3,1
Total	16 175	219 256	1,7	0,8

Note : données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne. La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur

handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1^{er} janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1^{er} janvier 2017 pour faire place au PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1^{er} janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

1) le CUI- Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

2) le CUI- Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétences (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La

correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure

intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév.2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (*voir définition du CUI-CIE*).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les

entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour [touristique](#) en France.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Nouvelle-Aquitaine

Contribution Banque de France
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
Observatoire régional des transports Nouvelle-Aquitaine
Pôle emploi

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef Anne Maurellet

Auteurs Michèle Charpentier (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Thomas Ouin-Lagarde (Insee)
Grégory Cluzes, Aymeric Peyran (Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine)
Audrey Rimlinger (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Florence Mathio (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Valérie Marchais (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Rémi Dumas (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Yannick Portejoie (Banque de France)
Myriam Chégut, Aurélie Trillaud (Draaf Nouvelle-Aquitaine)
William Chateauvieux, Christel Calas (Dreal Nouvelle-Aquitaine)
Cindy Viard (ORT Nouvelle-Aquitaine)
Sébastien Brumaud (Insee Nouvelle-Aquitaine)

Bureau de presse Insee Nouvelle-Aquitaine :
Violette Filipowski
Tél : 05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91
Mel : medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr

© Insee 2020

Bilan économique 2019

Une année 2019 encourageante pour l'économie néo-aquitaine avant le coup de frein de la crise sanitaire

En 2019, la situation économique continue de s'améliorer en Nouvelle-Aquitaine. L'emploi bénéficie d'un regain d'activité dans la plupart des secteurs et de l'intérêt confirmé pour l'entrepreneuriat. En conséquence, le chômage recule.

A la fin de l'année, les perspectives pour 2020 étaient plutôt encourageantes. Mais la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus va bouleverser les prévisions.

Conjoncture n° 22
Juillet 2020

ISSN : 2492-699X

Insee Nouvelle-Aquitaine
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Anne Maurellet

© Insee 2020



web